

<b>Cours au 17/04/2008=</b>	16.500 D
<b>Nombre d'actions =</b>	2 500 000 (Nominal = 5D)
<b>Capitalisation boursière =</b>	41 250 000 D
<b>Principaux actionnaires:</b>	SGF SICAF (20.2%)
	TTS (19.4%)
	GAT (8.3%)
	OCEANA (10%)

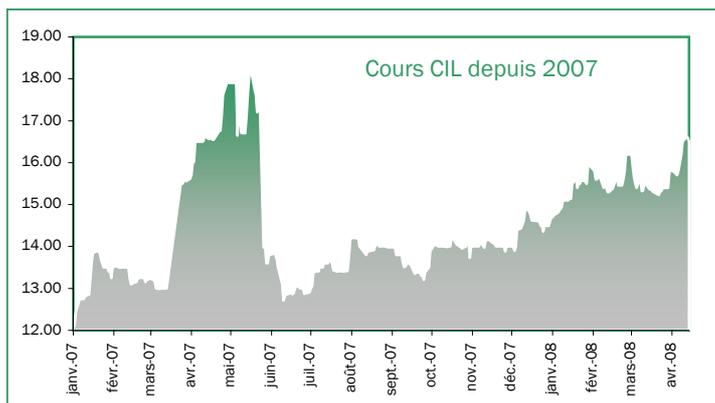
Chiffres clés (mD)	2006	2007
Mises en force	92	133
Produits Nets de Leasing	18 507	20 423
Dot. Provisions	2 891	3 108
Bénéfice net	2 802	3 470

Ratios	2006	2007
CDL	13.9%	9.75%
Taux de couverture	76.8%	88%
ROE	13.7%	15.8%

Indicateurs boursiers	2006	2007
PE	15	12
P/BV	1.8	1.6
Div Yield	4.5%	4.5%

#### Performance boursière

1 mois	7.4%
6 mois	9.0%
1 an	4.1%



Au cours de l'année 2007, la CIL a affiché une progression notable de ses mises en forces de 45% (133MD) , soit un taux de progression supérieur à celui du secteur (38%) ce qui lui a permis d'augmenter sa part de marché à 18,2%.

Les produits nets ont augmenté de 10% (20MD) grâce à une augmentation des revenus de leasing et à une meilleure optimisation du coût des ressources. En 2007, la société a émis un emprunt obligataire de 15MD.

En matière de qualité de portefeuille, le ratio de créances accrochées a connu une amélioration de 4 points pour passer de 13,8% en 2006 à 9,7% en 2007. Ces créances accrochées sont provisionnées à hauteur de 88% et la société vise à atteindre un taux de 100% en 2008.

La société a clôturé l'année 2007 avec un bénéfice net de 3,4MD en progression de 24% et une rentabilité financière de 15,8%.

Rappelons que la société procédera au cours du mois de décembre 2008, à une deuxième augmentation de capital par incorporation de réserves en attribuant une action nouvelle pour 5 anciennes (conformément aux résolutions de l'AGE du 26/04/2007). Les nouvelles actions porteront jouissance à partir du 01/01/2009.

L'assemblée générale a décidé de distribuer un dividende de 0.750D par action (soit le même niveau que celui de l'année dernière) à partir du 08/05/2008. Par ailleurs et afin de renforcer ses fonds propres, l'AGO a voté l'émission d'un emprunt obligataire subordonné de 20MD.

Finalement, l'Assemblée Générale Extraordinaire a voté la modification de ses statuts afin de se conformer à la réglementation en vigueur.